

Informations sur les vol a l'etalage

Par wildlady, le 24/10/2009 à 21:39

Bonjour,

voila, on a porte plainte contre moi pour vol (maquillage d'une somme de 50euro) je voudrais savoir quels sont les sanctions penales et je voudrais savoir si j'aurais un cassier judiciaire

Par mathie, le 28/10/2009 à 23:10

normalement s'ils ont porter plainte il y aura une trace sur ton casier croi en moi mon éxpériance j'ai un casier bien remplit et la je viens dee volée pour 170 euros de marchandises dans un supermarché et il ont porter plainte et je suis convoqué au tribunal de grande instance pour une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité voila j'espére que je vous ai aider

Par frog, le 28/10/2009 à 23:29

[citation]normalement s'ils ont porter plainte il y aura une trace sur ton casier[/citation] Il n'y a que casier en cas de jugement.